

<https://saint-etienne-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article314>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire



PIAL & AESH

- ECOLE INCLUSIVE - AESH -



Publication date: mardi 5 octobre 2021

Copyright © Inspection de l'éducation nationale de Saint-Etienne sud - Tous

droits réservés

Role et fonctionnement des PIAL

Les PIAL (**pôles inclusifs d'accompagnement localisés**) sont pilotés par l'inspecteur d'académie au niveau du département, puis par l'IEN (inspecteur de l'éducation nationale) dans le 1er degré (petite section de maternelle au CM2) et par le chef d'établissement dans le 2nd degré (6e jusqu'à la terminale).

Pour chaque PIAL, un **coordonnateur** organise l'emploi du temps des AESH en lien avec l'enseignant référent et les équipes pédagogiques. Dans certains cas, les AESH peuvent suivre un élève en situation de handicap tout au long de son parcours, par exemple lors du passage du CM2 à la 6e (PIAL interdegré).

Les PIAL sont mis en place au niveau des circonscriptions et des établissements (écoles, collèges, lycées, lycées professionnels, etc.). Ces pôles **organisent et coordonnent les personnels en charge de l'accompagnement des élèves en situation de handicap**. Ils regroupent des établissements en fonction du niveau de la scolarité (PIAL 1er degré, PIAL 2nd degré) ou des établissements de plusieurs niveaux (PIAL interdegré). Les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) sont recrutés par le recteur d'académie ou le chef d'établissement et affectés dans l'un des établissements du pôle/.

Après avoir **identifié les besoins des élèves en fonction des notifications de la CDAPH** (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), les PIAL assurent la **mise à disposition des AESH**. Pour réaliser cette mise en œuvre, des aménagements nécessaires à la réussite des élèves, les équipes pédagogiques des établissements du PIAL s'appuient sur le **PPS** (projet personnalisé de scolarisation).

Liste des PIAL de la Loire (2020)

<https://saint-etienne-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Carte PIAL

Accueillir et accompagner les AESH

Lorsqu'un élève est accompagné par un/une AESH, il convient d'**organiser au mieux cette mission** complexe qui est très différente en fonction du handicap. Vous trouverez ci-dessous des outils pour vous aider à y parvenir :

<https://saint-etienne-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Guide Accueil AESH

<https://saint-etienne-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Livret Accueil AESH

<https://saint-etienne-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/xlsx-44c18.svg>

Tableau Gestion AESH